

Article de Michel Rouzé pour Alger républicain

(16 mai 1945)

— TOUR D'HORIZON —

Les lois de la République et seulement les lois de la République

LES hommes qui apprécient la sang-froid, surtout dans les circonstances sérieuses, liront avec quelque étonnement la motion proposée au nom des sections colons et non-colons des Délégations financières.

Les auteurs de ce texte insensé — véritable appel à la panique et au retour de l'Algérie à un siècle en arrière — se trouvent-ils sincèrement dans l'état d'esprit que semble dénoter leur langage ? En ce cas ils font montre, pour le moins, d'un manque de maturité et d'une absence de sens de la mesure qui suffiraient à les disqualifier pour ce rôle de conseillers du pouvoir politique qu'ils prétendent s'arroger, contrairement du reste aux attributions de leur Assemblée.

Si au contraire ils se rendent compte de ce qu'ils disent, leur motion prend la valeur d'un aveu. Elle jette une lumière crue sur le mécanisme du complot que les organisations démocratiques et la presse républicaine dénoncent depuis quelque temps déjà. A la faveur de troubles qu'on attendait, qu'on escomptait (au point de se laisser aller parfois à d'imprudentes confidences), la féodalité algérienne guettait le moment d'anéantir l'œuvre entreprise par la France nouvelle en Algérie, de faire suspendre les libertés démocratiques, d'instaurer la dictature de la peur.

A vrai dire, parmi les délégués financiers qui ont voté hier ce texte, les uns ont manqué de sang-froid, les autres font partie de la conspiration que nous dénonçons. Nous laisserons aux premiers le temps de se ressaisir. Quant aux seconds, nous saurons déjouer leurs cyniques projets. Mais aux uns comme aux autres, il est opportun de rappeler qu'ils ne sauraient en aucune façon représenter les populations algériennes. Par leur mode d'élection, par leurs attributions, par le climat particulier qui y règne, les Délégations financières ne sont pas une assemblée représentative, mais un Conseil d'administration de la féodalité terrienne.

Les Algériens ont acquis trop de dignité pour se laisser entraîner par les hystériques de la répression. Ils ont trop de sens politique pour ne pas comprendre que lorsque ces messieurs réclament la suppression de la liberté de la presse, l'instauration de l'état de siège en permanence, l'armement de milices particulières, ils ne visent à rien de moins qu'à instaurer dans ce pays une dictature fasciste. Tout le monde y passera, Européens et Musulmans : les lois de la République française n'auront plus cours et l'on s'en prendra aux garanties sociales et aux salaires des travailleurs.

A cette provocation grossière, nous sommes décidés à ne répondre que par le langage de la raison, jusqu'à ce que tous ceux qui en sont capables reviennent à la raison. Les événements sanglants qu'on a machinés ne font que rendre plus évidente la nécessité de poursuivre dans ce pays l'œuvre de justice sociale, d'union des races et de progrès démocratique omorcée par le gouvernement de la République.

Dans sa brève déclaration, le Gouverneur général a affirmé, avec l'autorité qui s'attache à sa fonction : « L'ordre est maintenant rétabli et j'ai tout lieu de croire qu'il ne sera plus troublé ». Il a rappelé que les coupables seraient poursuivis et jugés conformément aux lois de la République.

Cela suffit. Le peuple d'Algérie ne permettra pas qu'on touche aux lois de la République. Elles seules assureront la sécurité de l'Algérie contre tous les diviseurs. Et nous savons que nous pouvons nous appuyer sur le peuple de France, qui vient de signifier plus que clairement sa volonté républicaine.

Michel ROUZÉ.